

COMMUNIQUE DE PRESSE

La cérémonie de dévoilement de la plaque de cette rue aura lieu le jeudi 24 mai à l'Hôtel de Ville de Charleroi à partir de 14H00, et la pose de cette plaque interviendra avant le 30 juin.

C'est en prévision de cette cérémonie que les associations qui se battent depuis plusieurs années pour qu'un tel acte symbolique soit posé en Belgique, organisent, avec la présence des autorités de la ville, une conférence de presse ce mardi 22 mai de 17H00 à 18H00 très précises au CACEAC, 7 RUE LÉON BERNUS, 6000 Charleroi.

En effet, le programme de la cérémonie de dévoilement de la plaque étant assez contraignant, un échange fructueux avec les médias ne pourra pas être optimal ce jour-là.

Les membres des associations qui se battent depuis des années pour faire honorer en Belgique la mémoire de Patrice Lumumba par des plaques ou monuments sont évidemment libres d'exprimer leurs opinions et leurs projets en public. Mais les autorités publiques belges telles que les conseillers communaux, les échevins et le Bourgmestre qui ont pour mission de préserver l'unité du pays, le calme et la paix sociale ne peuvent soutenir que les projets qui rencontrent l'assentiment de la majorité des Belges. Or ce n'est pas le cas.

La conférence de presse de ce mardi sert donc, de manière plus interactive, à présenter la figure de Lumumba, les raisons de l'acte fort de la ville de Charleroi, la célébration solennelle de cette page d'histoire, et l'importance de cette avancée historique pour les Afro-descendants et pour la population belge en général.

Cette conférence de presse qui vient 5 mois après la prise de décision aurait dû être tenue avant la 18 décembre pour informer la population et non pas aujourd'hui. L'acte fort de la ville de Charleroi est en fait un crime de haute trahison commis dans le contexte électoral actuel. L'avancée historique prétendue n'est qu'une honteuse tentative de réécrire l'histoire de Patrice Lumumba par quelques Congolais vivant en Belgique soutenus par des citoyens belges inciviques oublieux de leurs devoirs de patriotes.

D'une manière préliminaire, pour Le Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations et pour toutes les associations qui se battent pour mettre en œuvre une indispensable œuvre de décolonisation des mentalités en vue d'un meilleur vivre ensemble, c'est une avancée significative.

La décolonisation effective date du 30 juin 1960. Depuis lors des Congolais viennent en Belgique en bonne harmonie avec les Belges qui ont été très nombreux à les accueillir. Ce n'est pas la pose d'une plaque de rue qui va faire avancer les relations entre Belges et Congolais de bonne foi.

Le Collectif Mémoire Coloniale, outre ses visites guidées décoloniales, en collaboration avec des partenaires souvent locaux, a contribué à obtenir des villes de Mons, Charleroi et Bruxelles, d'honorer la mémoire de Patrice Lumumba. Pour Charleroi, le Collectif a travaillé sous la supervision de l'association Europe Belgium Diversity (EBD), elle-même membre du Collectif, et avec le concours de Soleil Levant asbl.

En effet, si Charleroi est la première ville de Belgique à avoir voté la dénomination d'un espace public du nom de Lumumba, la ville de Mons a également voté pour la pose d'une plaque commémorative, pose qui devrait intervenir avant le 30 juin, et la ville de Bruxelles pour la dénomination d'une place symbolique de la ville, à l'entrée du quartier Matonge, dont la nomination officielle aura lieu le 30 juin. A Anvers également, le travail du Collectif est en cours pour faire avancer dans le même sens cette décolonisation de l'espace public.

Plus de détails lors de la conférence de presse de ce mardi 22 mai 2018.

Le Comité des associations pour la rue Lumumba – Charleroi

#LumumbaCharleroi – Facebook : <https://www.facebook.com/lumumbacharleroi/>.

Contact presse : +32.483 75 71 44 – email : memoirecoloniale@gmail.com